

se soustraire à l'évidence de choses dont il n'est pas dûment informé.

A côté de la traduction intégrale des Leçons du professeur Kaposi, qui constituent toujours, à elles seules, l'œuvre la plus importante, et la plus pratique, de la dermatologie actuelle, nous avons annexé ou juxtaposé des *notes* et des *appendices*, dont l'étendue égale celle de l'ouvrage traduit. Il nous a été ainsi possible de faire, sans cesse, l'opposition des doctrines françaises, ou de notre enseignement, aux doctrines et à l'enseignement de l'auteur; de restituer à la dermatologie française la part que lui appartient, de développer les parties traitées incomplètement dans le texte courant, ou d'exposer les sujets entièrement nouveaux. Dans ces additions, et dans ces annexes, nous avons mis tout ce qui nous est personnel, et nous avons ajouté tout ce qu'il était utile d'emprunter aux auteurs de tous les pays, en indiquant toujours — nous considérons cela comme un devoir absolu — les sources bibliographiques avec la plus grande exactitude.

A tous les degrés, nous nous sommes efforcés de faire une œuvre de science et de pratique, persuadés que l'une et l'autre ne sauraient être dissociées sans préjudice; nous serons amplement récompensés de nos efforts si le public médical accorde à cette édition l'accueil bienveillant qu'il a fait à la précédente.

ERNEST BESNIER. — A. DOYON.

par leurs leçons ou par leurs travaux, contribués à la diffusion des doctrines de l'École de Vienne.

En tous ces pays, la parole de Hebra est la parole de vérité; la doctrine de l'École qu'il a créée est l'évangile dermatologique. On y chercherait en vain un traité de pathologie cutanée publié depuis dix ans qui ne soit pas une imitation du grand traité de Hebra! En tous ces pays, l'oubli, la méconnaissance plus ou moins acquiescentes de nos maîtres les plus illustres et les plus incontestés sont flagrants et en fait, l'ignorance de la dermatologie est la règle.

## INTRODUCTION

### DE LA PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE

Ainsi donc, c'est à Vienne qu'il faut aller pour apprendre la dermatologie. — Avril 1881.

rapports dermatologiques; c'est de Vienne que partent tous ceux qui se répandent aujourd'hui dans la plus grande partie du monde.

État actuel de l'enseignement dermatologique. — Prééminence de l'École de Vienne. — Nécessité d'une réforme en France; conditions de cette réforme. — Raisons qui ont déterminé les auteurs à traduire et à annoter les Leçons du professeur Kaposi. — Exposition de la méthode et des principes adoptés dans la traduction française.

non à Paris que les Allemands, les Américains, les Anglais, les Italiens, les Russes, les Suédois, les Français, etc., aillent faire leur éducation dermatologique, que ce soit enfin l'École de Vienne qui ait con-

L'Hôpital Général de Vienne, établissement polyclinique auquel nous n'avons rien à comparer dans notre pays, est devenu depuis trente ans le foyer principal, le centre de l'enseignement dermatologique; son organisation aussi excellente que pratique, non moins que le nombre et le talent des maîtres qui y sont attachés, y appellent et y retiennent les médecins de tous les pays qui veulent faire, en peu de temps, une éducation dermatologique sérieuse et méthodique,

Dans l'Allemagne entière, en Russie, en Amérique, dans une grande partie de l'Angleterre et de l'Italie, etc., à de rares exceptions près, les médecins qui détiennent aujourd'hui la matière et l'enseignement de la dermatologie sont sortis de l'Hôpital Général de Vienne; tous sont des disciples de Hebra, de Kaposi, de Neumann, d'Auspitz, etc. Bien d'autres encore, J. PICK, G. BEHREND, GEBER, KÖBNER, LANG, O. SIMON, P. G. UNNA, etc., ont également,

par leurs leçons ou par leurs travaux, contribué à la diffusion des doctrines de l'École de Vienne.

En tous ces pays, la parole de Hebra est la parole de vérité; la doctrine de l'École qu'il a créée est l'évangile dermatologique! On y chercherait en vain un Traité de pathologie cutanée publié depuis dix ans qui ne soit pas une émanation du grand Traité de Hebra! En tous ces pays, dans tous ces ouvrages, l'oubli, la méconnaissance plus ou moins accentués de nos maîtres les plus illustres et les plus incontestés sont flagrants, et, en fait, l'influence traditionnelle de l'école française s'y est singulièrement amoindrie!

Ainsi donc, c'est à Vienne qu'affluent à présent les médecins étrangers qui veulent apprendre la pathologie cutanée et la thérapeutique dermatologique; c'est de Vienne que partent tous ceux qui se répandent aujourd'hui dans la plus grande partie du monde, où ils vont porter, cultiver et propager les doctrines de leur école d'adoption.

Telle est la réalité. En vain objectera-t-on que nous avons peut-être exagéré, qu'il y a toujours à l'hôpital Saint-Louis quelques étudiants étrangers; cela n'empêche pas que ce soit à Vienne et non à Paris que les Allemands, les Américains, les Anglais, les Italiens, les Russes, les Grecs, etc., aillent faire leur éducation dermatologique, que ce soit enfin l'École de Vienne qui ait conquis de haute lutte, et qui conserve en toutes les contrées que nous avons indiquées, une prééminence incontestable.

## II

Mais enfin, pourquoi? Comment l'École française a-t-elle ainsi laissé s'amoindrir et s'éteindre son influence traditionnelle? Quelles sont les raisons de ce déplacement d'élèves et de cette désaffection d'École? Nous allons le dire sans détour.

Tout d'abord, faut-il incriminer quelque modification matérielle qui serait survenue dans la matière de l'enseignement dermatologique en France; s'est-il produit, dans les hommes ou dans les choses, quelque déchéance qui puisse expliquer ce déplacement, cette désaffection?

Loin de là! L'hôpital Saint-Louis n'a pas cessé d'être le plus

vaste, le plus merveilleux champ d'études dermatologiques qui existe dans le monde entier. Ce vaste établissement contient toujours en permanence plus de six cents malades internes atteints d'affections cutanées; loin de diminuer, l'affluence des patients y croît chaque jour, et c'est l'institution, par ses médecins, de polycliniques particulières à côté de chaque division qui a seule permis de satisfaire aux besoins d'une population sans cesse accrue, sans augmenter le nombre des sujets internés. Des traitements externes pour les teignes, la cure rapide de la gale, etc., la délivrance gratuite des bains de toute espèce, des médicaments, etc., concourent au même but. Le nombre des malades qui viennent aux polycliniques ou à la consultation externe n'est pas inférieur à trois cents par journée. Tout cela, nous le répétons, ne se peut trouver en aucune ville du monde. A Londres, par exemple, bien que la population, plus nombreuse, doive fournir un total de sujets atteints de maladies de la peau plus élevé que le nôtre, l'absence de centralisation hospitalière ne permet de réunir ces sujets que par groupes partiels, d'autant plus incomplets qu'ils sont plus multipliés.

N'est-ce pas encore dans notre hôpital Saint-Louis que se trouve ce que les étrangers eux-mêmes appellent une merveille incomparable, le Musée dermatologique, dans lequel on peut en permanence voir et étudier à loisir les types achevés de toutes les affections de la peau, rares ou communes, indigènes ou exotiques, moulés d'après nature par notre admirable artiste BARETTA? Sur ces reproductions absolument fidèles, l'aspect, la forme, la couleur, le relief de toutes les altérations de la peau peuvent être, dans leurs moindres détails, examinés à l'œil nu ou à la loupe, absolument comme sur le vivant. A leur aide, dans les leçons théoriques ou cliniques que font les médecins de l'hôpital, quel que soit le sujet que le professeur ait à traiter, il est toujours assuré de pouvoir faire passer sous les yeux de ses auditeurs les types les plus divers des genres, espèces, formes et variétés de chacune des affections de la peau. A ce Musée dermatologique se trouve annexé, depuis plusieurs années, le Musée particulier du professeur FOURNIER, musée syphiligraphique d'une richesse sans égale, œuvre (dans sa plus grande partie) de l'homme de talent qui a nom JUMELIN.

Ces ressources précieuses, ce matériel immense d'enseignement, auraient-ils cessé d'être utilisés par le personnel médical de l'hô-

pital? Le nombre des cours ou des cliniques mis à la disposition du public aurait-il été diminué? Le zèle ou le talent des professeurs auraient-ils faibli? Chacun sait qu'il n'en est rien. Au moment précis où Hebra dérivait à son profit, et fixait dans l'École de Vienne le monopole de l'enseignement dermatologique de l'étranger, il y a maintenant plus de vingt ans, l'hôpital Saint-Louis n'avait jamais été plus riche d'activité et de talent professoral; les noms de CAZENAVE, de DEVERGIE, de GIBERT, de BAZIN, de HARDY (1), qui y enseignaient à cette époque, en témoignent surabondamment.

Pour ne rien omettre enfin, et pour arriver à l'état présent (quelque scrupule que nous ayons à parler du personnel médical qui enseigne aujourd'hui à l'hôpital Saint-Louis, puisque l'un de nous a l'honneur d'en faire partie), pouvons-nous ne pas rappeler que l'activité et le zèle de ce personnel n'ont jamais été plus grands: une chaire officielle de dermatologie et de syphiligraphie a été créée; elle est occupée par le professeur Fournier, syphiligraphe célèbre, véritable prince de la parole et de la science, à qui n'a jamais manqué la légitime faveur du public médical ou des élèves. A côté de la chaire officielle, cinq cliniques privées ou libres restent ouvertes en permanence aux élèves ou aux médecins, et personne n'ignore le succès de ceux de nos collègues qui, depuis de longues années déjà, enseignent librement la pathologie cutanée, l'histologie spéciale, la clinique dermatologique: Hillairet (2), Laillet, Guibout, Émile Vidal.

(1) Pendant plus de vingt ans, M. le professeur HARDY, élève d'ALIBERT, a enseigné la dermatologie à l'hôpital Saint-Louis, librement ou officiellement, avec un éclat et un succès qui n'ont pas été égalés. C'est depuis peu d'années seulement que ce maître éminent, promu à une chaire de clinique générale, a quitté l'hôpital Saint-Louis pour l'hôpital de la Charité. Chacun sait que la Clinique interne a bénéficié largement du talent et de la haute expérience de ce professeur justement célèbre, dont la parole extraordinairement claire, correcte, facile et communicative, attirera toujours la foule des médecins et des élèves; mais personne ne peut ignorer que son départ de l'hôpital Saint-Louis a laissé dans l'enseignement de la dermatologie une lacune irréparable.

(2) M. HILLAIRET, atteint par la limite d'âge des Médecins des Hôpitaux, vient de quitter l'hôpital Saint-Louis, où son absence sera aussi vivement sentie; mais notre éminent collègue, riche d'expérience acquise, continuera par le livre l'enseignement à la fois élevé et pratique, et essentiellement médical, qu'il a si longtemps exercé dans cet hôpital.

## III

Comment se peut-il faire que ces conditions matérielles exceptionnellement magnifiques, que cette véritable profusion de moyens d'action, que cette activité et cette spontanéité du personnel médical, si hautement favorables à l'étude et à l'enseignement de la dermatologie, bien que réunies dans la ville du monde la plus fréquentée par les étrangers, ne soient pas demeurées fécondes, et aient cessé d'attirer et de retenir les élèves et les médecins étrangers? Et pourquoi, d'autre part, la capitale de l'Autriche-Hongrie, avec des ressources matérielles infiniment moins étendues, et sans la gratuité de l'enseignement, a-t-elle obtenu les résultats que nous avons indiqués? Pourquoi a-t-elle conquis, et pourquoi conservé-t-elle ce monopole de l'enseignement dermatologique de l'étranger dont les conséquences, pour nous fâcheuses (nous l'avons montré plus haut), dépassent considérablement à tous égards, en gravité, le fait lui-même de la présence, dans cette école, d'un nombre plus ou moins grand d'élèves et de médecins étrangers? C'est ce que nous allons, à présent, exposer.

Sans méconnaître en aucune manière ce que le génie révolutionnaire et créateur de HEBRA, non moins que l'éclat incontesté de son enseignement, ont fait pour l'élévation et pour la grandeur de l'École de Vienne, ce qu'il faut tout d'abord mettre en saillie, c'est la base essentielle qui a permis la construction de l'édifice. Cette base réside dans la constitution organique propre de l'Hôpital Général de Vienne, constitution dans laquelle se trouve réalisée sur un même territoire hospitalier, et sur un terrain nettement universitaire, la concentration de la totalité des cliniques.

Cette concentration (qu'il eût été aussi facile de réaliser à Paris qu'à Vienne, si l'on se fût guidé à Paris, comme à Vienne, sur l'intérêt de l'enseignement médical) est merveilleusement propre à favoriser le recrutement logique et normal des services livrés à l'enseignement, chose essentielle dont on ne semble pas ailleurs concevoir l'importance capitale. Elle permet aux élèves, ainsi qu'aux médecins, nationaux ou étrangers, d'y utiliser chaque heure de la journée, de s'y instruire sur tous les points, et de s'y perfectionner sans perte de temps, les cliniques générales, et les cliniques spéciales particulièrement, étant échelonnées méthodiquement sur presque toute la journée.

Chacun peut, dans ces conditions, suivre, le même jour, plusieurs cliniques analogues ou diverses, et assister ainsi dans l'espace d'un trimestre à une série complète de cours généraux ou spéciaux, réalisant, de fait, malgré les frais du paiement de chaque cours, une grande économie de fatigue et de temps, partant d'argent.

A Paris, combien les choses sont différentes! Université et Hôpitaux sont deux choses étrangères, souvent en conflit. Dans la création des foyers nosocomiaux, nul souci des besoins de l'enseignement; pas d'hôpital général; point de centre polyclinique; générales ou spéciales, toutes les cliniques se font à la même heure, et sur les points les plus éloignés de l'immense surface de la ville.

Non seulement chacun ne peut assister qu'à une seule clinique par journée, mais encore, pour entendre la parole des différents maîtres, il faut se transporter, successivement, à de grandes distances. Une année entière ne suffirait pas à celui qui voudrait prendre une connaissance réelle de l'enseignement clinique, officiel ou libre, de l'École de Paris. Très peu favorable à l'instruction pratique des élèves proprement dits, nationaux ou étrangers, cette dissémination devient un obstacle absolu pour les médecins étrangers qui ne peuvent séjourner que pour un temps limité.

Précisons. Voici venir un médecin étranger qui consent, durant un trimestre, voire même un semestre, à ne fréquenter que l'hôpital Saint-Louis, pour s'y perfectionner dans la dermatologie. Une seule clinique officielle est à sa disposition. Veut-il suivre, en outre, les leçons des médecins chefs de service qui professent librement? il ne le peut faire complètement; clinique officielle et cliniques libres, tout cela se passe au même moment, à la même heure; — à onze heures, tout est terminé. A quoi emploierait-il dans l'hôpital le reste de sa journée? Pas de salle de travail, aucune bibliothèque; le Musée est libre d'accès assurément et bien muni, mais l'excellent employé qui le garde n'est pas en mesure d'assister le visiteur. Celui-ci trouverait-il, du moins, dans l'hôpital, à ébaucher ou à perfectionner ses études d'histologie cutanée normale ou pathologique? Non. Il n'y a pour cela ni locaux, ni matériel, ni personnel, rien de quoi que ce soit! Voilà la cause entendue, et le lecteur n'a pas besoin que nous lui expliquions davantage pourquoi le médecin étranger, trouvant à

Vienne tout ce qui lui manque à Paris, et ne trouvant à Paris rien de ce qu'il rencontre à Vienne, a abandonné Paris pour Vienne.

## IV

Mais encore, pourquoi cette organisation défectueuse ou plutôt ce manque d'organisation? Pourquoi cette extraordinaire pénurie d'instruments de culture à côté de ce champ d'étude si merveilleusement productif? — Le voici en peu de mots.

Comme tous hôpitaux proprement dits de la capitale, l'hôpital Saint-Louis dépend de l'administration de l'Assistance publique, laquelle, essentiellement municipale, a organiquement charge de secourir les malades et d'assister les pauvres, mais en aucune manière d'enseigner la médecine. Le budget de cette administration ne peut être appliqué à développer l'enseignement, parce que telle n'est pas sa destination, et parce qu'il est toujours au-dessous de ses besoins; l'administration elle-même, d'autre part, dirigée par un sentiment respectable, mais en réalité bien mal fondé, croirait nuire au bien des malades qui lui sont confiés, en favorisant au delà du plus strict nécessaire la multiplication des services d'enseignement.

En cet état de choses et d'idées, le progrès ne peut venir que d'une façon indirecte (partant, irrégulière et toujours imparfaite); il n'est jamais réalisé que par les empiétements successifs exécutés avec plus ou moins de succès par l'Université au cours variable des temps politiques, selon la faveur dont elle jouit auprès du pouvoir, ou selon le degré de ses propres aspirations. En fait, les centres d'enseignement cliniques que l'Université a lentement conquis sur le terrain hospitalier sont peu nombreux; ils restent limités aux Cliniques d'enseignement supérieur, lesquelles demeurent presque toutes entourées de zones non universitaires, ce qui fait de la plupart de nos hôpitaux des territoires mixtes, bâtards, dont l'étranger cherche en vain à pénétrer le mécanisme, la conception et la légitimité. Tel est notre hôpital Saint-Louis dont l'Université a conquis, il y a peu d'années, un petit département, dont elle a peut-être le projet de s'annexer une plus grande part, mais dont elle n'a jamais songé (chose que les étrangers comprennent encore moins, mais dont ils profitent largement!) à utiliser dans leur

totalité les immenses ressources pour en faire la première école dermatologique du monde, ce qu'il sera le jour où on le voudra!

Malheureusement, l'horizon de ce jour n'est pas visible; la révolution salubre qu'il faudrait opérer pour constituer une école dermatologique normale demande trop de lutte et d'efforts contre la routine, les traditions surannées, les réglementations antiques pour que nous en puissions être jamais témoins. Toute réforme a besoin d'être faite dans les esprits avant d'être résolue dans son exécution; mais la révolution que nous souhaitons, et que nous prédisons, sera à jamais glorieuse pour celui qui saura l'imposer, et féconde pour l'époque qui la réalisera.

## V

Nous avons expliqué pourquoi les moyens matériels si précieux que l'École de Paris avait à sa disposition, n'avaient pas pu maintenir à cette École sa prééminence au dehors, par ce fait même que les médecins du monde presque entier avaient cessé de s'y rendre pour faire leur éducation dermatologique, qu'ils ne venaient plus y puiser la parole magistrale, et qu'ils avaient, au contraire, importé dans leurs pays respectifs la doctrine et la loi d'une autre école, l'École de Vienne.

Nous remplirions incomplètement notre tâche si nous ne montrions pas, d'autre part, en quoi différent à Vienne et Paris les conditions du personnel enseignant, quelque délicat que puisse être le parallèle que nous voulons simplement esquisser. Mais ces éclaircissements ne sont pas moins nécessaires que les précédents à la conception exacte de la vérité, et cette considération nous suffit. L'un et l'autre nous avons atteint ce point de la carrière où il est permis de parler avec franchise, et sans crainte de voir une parole que l'on sait avoir toujours été loyale et indépendante, non comprise ou mal interprétée.

Voyons d'abord les faits. Dans notre pays, il existe deux hôpitaux qui sont plus particulièrement consacrés à recevoir les malades atteints d'affections de la peau, et qui, par conséquent, sont devenus les centres des études et des travaux ressortissant à ces maladies.

Ce sont, à Paris, l'hôpital Saint-Louis et, à Lyon, l'hospice de l'Antiquaille.

En dehors des salles de chirurgie, l'hôpital Saint-Louis est tout entier consacré au traitement des malades affectés de lésions de la peau. Six chefs de service ont chacun sous leur direction une division d'hommes et une division de femmes, formant ensemble pour chacun d'eux une agglomération permanente de plus de cent malades atteints d'affections cutanées. L'un de ces chefs de service possède, en outre, un service d'enfants teigneux des deux sexes, dans lequel tous les types des affections du cuir chevelu d'ordre parasitaire sont en permanence représentés. Ces détails sont connus de tous, mais ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que cet établissement se trouvant compris, comme tous les hôpitaux de Paris, dans ce qu'on appelle « l'Assistance publique », dont tous les chefs de service, nommés au concours, ne peuvent passer d'un hôpital dans un autre que par voie d'ancienneté. Il en résulte que les médecins qui parviennent à Saint-Louis n'y font jamais leurs débuts qu'à une période déjà avancée de leur carrière médicale et hospitalière. Assurément, il n'est pas à dédaigner, pour le maintien élevé du niveau des branches spéciales, que ces branches soient cultivées par des hommes déjà consommés dans la médecine générale; mais cette considération ne doit pas être tenue pour unique dans la question que nous agitions actuellement. A une époque où les sciences appliquées sont entraînées dans une gravitation vertigineuse, ce serait une prétention vaine que de vouloir les régenter à l'aide des traditions anciennes.

Lorsque la thérapeutique dermatologique était presque toute interne, lorsque l'histologie normale et pathologique n'étaient pas créées, lorsque les doctrines duraient au moins ce que dure une génération médicale, il n'était pas nécessaire de se distraire aussitôt, ni aussi complètement de la médecine générale pour s'approprier la science dermatologique et pour l'enseigner. Mais combien les choses ont changé depuis vingt ans! Combien plus encore elles changeront avant que la dernière heure du siècle ait sonné!

Avec notre organisation surannée, le médecin que le hasard (le hasard seul, qu'on veuille bien ne pas l'oublier) des mutations hospitalières amène à l'hôpital Saint-Louis a déjà atteint la quarantième année; souvent il n'y parvient que beaucoup plus âgé. Jusque-là, il a exercé, enseigné même souvent, la médecine géné-

rale; mais il peut n'avoir jamais étudié particulièrement la dermatologie ou n'avoir prouvé aucune aptitude pour l'enseignement; rien, absolument rien, n'est exigé de lui à cet égard. A l'âge auquel le médecin français arrive à Saint-Louis, le médecin qui pratique ou qui enseigne la dermatologie à l'Hôpital Général de Vienne vit depuis de longues années dans cet établissement, dès longtemps rompu à l'étude de l'histologie générale et spéciale, et à l'étude de la dermatologie ainsi qu'à son enseignement, il a déjà acquis, en son pays et à l'étranger, une haute et solide notoriété de dermatologiste basée sur des travaux originaux bien connus.

A Vienne, l'enseignement et la pratique de la dermatologie suffisent à l'existence matérielle et à l'avancement scientifique de celui qui s'y est voué, et la dermatologie est honorée à l'égal de toutes les autres branches de la médecine. A Paris, le médecin qui arrive à l'hôpital Saint-Louis vers l'âge de quarante à quarante-cinq ans ne prend véritablement rang qu'un assez grand nombre d'années après, et cela ne peut être autrement, car on ne s'improvise pas dermatologiste. Durant ce stage nécessaire, le nouveau venu ne peut pas encore vivre de la pratique spéciale, et force lui est de continuer l'exercice de la médecine générale, c'est-à-dire de ne consacrer à la dermatologie que les heures enlevées à son repos, ou à sa vie médicale propre. Hormis son dévouement à la science, ou l'intérêt particulier qu'il peut avoir à s'affirmer comme spécialiste, rien ne l'attache à la science proprement dite ni à l'enseignement de la dermatologie. Quand il se jugera suffisamment instruit dans cette branche spéciale pour instruire les autres, on tolérera qu'il enseigne, mais il n'a à espérer ni de l'Assistance publique ni de l'Université aide ou soutien; il fera son enseignement (qui ignore aujourd'hui qu'un enseignement *réel* de la dermatologie réclame et entraîne des frais, matériels?) à ses frais et à ses dépens. Sa situation enfin restera à ce point sans analogue à l'étranger, que pas un des nombreux médecins des autres pays avec qui nous avons traité ce sujet et disserté sur cette étrange condition n'a pu en saisir aisément les détails ou la raison d'être.

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour faire toucher du doigt la différence profonde, radicale, infranchissable, qui, dans l'état actuel, sépare l'hôpital Saint-Louis de l'Hôpital Général de Vienne, le corps dermatologique enseignant de l'un et de l'autre,

l'École de Paris de l'École de Vienne. Aussi longtemps que dureront ces différences fondamentales, aussi longtemps durera la différence dans les résultats obtenus, la suprématie de fait de Vienne sur Paris. En vain les dermatologistes français feront assaut de zèle, d'abnégation, de dévouement, ajoutons de talent, de science ou de découvertes, ils arriveront à maintenir à son rang la science nationale, mais ils n'empêcheront jamais les nations étrangères d'aller apprendre la dermatologie à l'Hôpital Général de Vienne et de perpétuer dans leurs pays respectifs la suprématie de son École, aussi longtemps que persistera la différence que nous avons signalée.

## VI

A Lyon, les choses se passent autrement, mais la défectuosité est à peu de chose près la même. Nommé au concours comme à Paris, le chirurgien dermato-syphiligraphie ne doit rester en fonctions que pour un temps fixé à l'avance. Après ce laps de temps, il est obligé de laisser la place à un autre. Entré de bonne heure à l'hôpital, il l'abandonne dans toute la force de son talent, alors qu'il pourrait faire des travaux fructueux, compléter les connaissances déjà acquises, se perfectionner dans une spécialité à laquelle il a consacré le meilleur de son temps, et au moment même où, mûri par l'étude et l'observation, il serait dans les meilleures conditions pour se livrer soit à l'enseignement particulier, soit à la publication de livres ou d'articles sur la branche spéciale qu'il a étudiée. N'ayant plus désormais de champ hospitalier d'observation, il se laissera absorber par la pratique, spéciale si l'on veut; mais il n'aura plus cet entraînement ni cette émulation que donnent seuls la vie hospitalière, le contact des élèves et le conflit avec les collègues, etc.

Dans ces dernières années, on a amélioré les fonctions du chirurgien de l'Antiquaille. Après sa nomination, il prend pendant six ans (avec le titre de chirurgien-major désigné) le service des enfants scrofuleux et teigneux des deux sexes. Après ce laps de temps, il devient chirurgien en chef de l'Antiquaille. — service comprenant toutes les salles d'hommes syphilitiques ou vénériens, ou atteints de maladies de la peau; il n'a pas de salles de femmes. Les six années écoulées, il passe chirurgien de l'hôpital des